Budgets municipaux 2021

VILLE DE CHECY

CHÉCY

EQUILIBRE GENERAL VILLE

INVESTISSEMENT : 2 772 969€

FONCTIONNEMENT : 10 579 927€

TOTAL: 13 352 896€

FONCTIONNEMENT : LES RECETTES

10 239 910€

Elles sont en hausse de 1,6%

LES PRODUITS DES SERVICES

1 214 064€

- Les services aux familles : 650 286€
- Les remboursements de charges engagés par le budget de la ville pour d'autres services : CCAS George SAND et SIGMA : 440 000€
- Les recettes des mises à disposition de personnels (à la métropole) ou de prestations assurées par la commune au bénéfice d'autres collectivités (mutualisation autorisation droit des sols avec Bou et Combleux) : 35 500€

LES PRODUITS DES SERVICES
1 214 064€

- La location du gîte, des salles communales et du centre technique municipale, les loyers du cabinet médical, les concessions du cimetière, la redevance d ’occupation du domaine public (opérateur téléphonique) : 88 278€

LES DOTATIONS D'ETAT ET DES COLLECTIVITES : 1 880 554€

- La dotation globale forfaitaire
  1 160 000€ en légère baisse par rapport à 2020
- Les dotations complémentaires de l'État 479 283€, elles sont en hausse suite à la compensation de la perte de taxe d'habitation
- Les dotations des collectivités territoriales 44 631€
- Les subventions d 'autres organismes (CAF)
  197 980€, elle est en augmentation grâce au versement complémentaire pour le réseau assistante maternelle

LA FISCALITE

- Taxe d'habitation : 25%

- Exonération de taxe d'habitation pour les foyers modestes : Ces foyers bénéficient d'une exonération totale depuis 2020

- Abattement de 10% sur la valeur locative pour les personnes handicapées : 18 foyers concernés

- Taxe foncière 39%

LES RECETTES FISCALES

- Les taxes foncières et la taxe d'habitation 6 350 000€
- La dotation de compensation versée par l'agglomération : 212 594€
- Les droits de mutation : 200 000€
- Les taxes communales sur les activités économiques : 157 000€ (camping, marché, taxe sur la publicité)
- Le Fond National de Garantie Individuelle de Ressources versé par l'Etat : 36 776 €
- La dotation de solidarité communautaire : 69 922 €
- La taxe communale sur l'électricité : 40 000 €

FONCTIONNEMENT : LES DEPENSES

9 212 958€

Elles sont en hausse de 3,5%

LES DEPENSES DE PERSONNEL : 5 965 265€ hausse de 2,4%

- Recrutement de deux ATSEM lié aux ouvertures de classe
- Recrutement d'un poste de gardien pour le complexe sportif et le gymnase Pierre Mendes France
- Recrutement de 3 apprentis
- Mise en œuvre du protocole d'amélioration des carrières et des rémunérations : revalorisation catégorie C
- Provisions pour des indemnités de précarité pour les agents contractuels, des allocations de retour à l'emploi et de rupture conventionnelle pour les fonctionnaires.

LES CHARGES DE GESTION : 2 045 136€

- Les fournitures : 626 523€ (les fluides, les combustibles, les produits d'entretien,…).
- Les prestations de service : 1 106 866€ (contrat pour la restauration scolaire, le nettoyage des locaux, contrat d'assurance,…)
- Les services divers : 282 602€ (l'affranchissement, le téléphone, le bulletin municipal, les manifestations en centre bourg et en bord de Loire, refacturation par la Métropole des travaux réalisés sur les espaces communaux

LES SUBVENTIONS : 1 003 309€

- La subvention au CCAS : 294 000 €
- La subvention pour le budget de l'espace George SAND : 265 000€
- Les subventions aux associations de Chécy : 245 000 €
- La participation consacrée à la gestion du canal d'Orléans : 11 800€
- Indemnités des élus : 122 000€
- Formation des élus : 5 000€

LES CHARGES FINANCIERES : 187 700€

- Intérêts d'emprunts : 80 000€
- Fonds de péréquation intercommunale : 80 000€
- Pénalités Loi SRU sur le logement social : 25 000€

Encours de la dette au 31/12/2020 : 2 427 171€

INVESTISSEMENT : LES RECETTES

2 772 969€

- L’épargne dégagée 1 366 969€ dont 744 952€ provenant du virement de la section de fonctionnement
- Le fonds de compensation de la TVA 900 000€
- La taxe d’aménagement 120 000€
- Emprunt prévu pour 386 000€ pour financer les travaux d’isolation de l’école maternelle Jean Baudoin

INVESTISSEMENT : LES DEPENSES

2 772 969€

LA DETTE EN CAPITAL 330 000€

LES OPERATIONS

- LA REHABILITATION DU GYMNASE PMF : 300 000€
- LA RENOVATION THERMIQUE DE L'ECOLE MATERNELLE JEAN BEAUDOUIN : 250 000€
- ETUDES SUR LES PROJETS MEDIATHEQUE ET MAISON DES ASSOCIATIONS : 60 000€
- BUDGET PARTICIPATIF : 50 000€
- LE PLAN ACCESSIBILITE : 50 000€
- CIMETIERE: 30 000€
- EGLISE : 100 000€

TOTAL DES OPERATIONS : 840 000€

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

- Achat de terrains : 50 000 €
- Travaux dans les bâtiments communaux et les écoles : 510 400€
- Renouvellement des équipements dans les écoles, le centre de loisirs, les services de la ville : 135 035€
- Les aménagements des espaces communaux et l ’embellissement de la ville: 213 500€
- Participation à la voirie et aux espaces publics transférés à la communauté urbaine : 322 017€
- Participation à la rénovation des façades du centre ville : 12 000€

LES INVESTISSEMENTS DE LA METROPOLE SUR LA COMMUNE

810 000 €

- Réaménagement centre ville : Place du 8 mai, espace partagé rue du Maréchal Leclerc, rue des Courtils…
- Aménagement de voirie et mise en accessibilité
- Eclairage public
- Requalification des venelles

EQUILIBRE GENERAL ESPACE GEORGE SAND

FONCTIONNEMENT : 391 000€

LES RECETTES

- Location de salles et prestations annexes : 40 000€
- Ventes de billets : 50 000€
- Subvention de la région : 36 000€
- Subvention d'équilibre de la commune : 265 000€

LES DEPENSES

- Coût de fonctionnement de l'espace 142 250€
- Coût de la programmation culturelle 138 750€
- Coût du personnel mis à disposition 110 000€